Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600040-20251211-D091_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

11 DECEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19 - présents : 14 - votants : 16

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le onze Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 Décembre 2025.

Présents : Samuel FÉRET, Antoine RULLIÈRE, Geneviève LE GOUALLEC, Hervé LEFEBVRE, Géraldine TABART, Yvon RIALLAND, Jean-François BASCOU, Jacqueline MOLLÉ, Rachel RAITHIER, Serge BRASSEBIN, Yolène BÉGO, Marie-Pierre RICORDEL, Jeanne LOLICAR, Michel LEVESQUE.

Absents excusés : Corinne KRDZALIC (pouvoir à Geneviève LE GOUALLEC), Mickael LAMIDÉ, Fabrice CHAMPALLE (pouvoir à Rachel RAITHIER), Marie-Odile JARLIGANT, Hervé TABART.

Secrétaire de séance : Geneviève LE GOUALLEC.

091/2025 Prix de vente du livre Arzal, une histoire

M. TOULLELAN a présenté à la population le livre qu'il a écrit sur l'histoire de la commune et de ses habitants entre le XIXè et le XXè siècle.
Ce livre, édité par la Commune, est en vente à l'accueil de la Mairie et à la médiathèque.
Il est proposé de fixer :

- 30 € = prix de vente au public
- 25 € = prix de vente pour les professionnels (Office de tourisme d'Arc Sud Bretagne, librairies du territoire)

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 16 voix POUR,

- ☐ Fixe à 30 € le prix de vente du livre pour les particuliers,
- ☐ Fixe à 25 € le prix de vente du livre pour les professionnels (Office de tourisme d'Arc Sud Bretagne et librairies du territoire).

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.